



102^{ème} Foire Expo de la Lavande de Digne-les-Bains

DOSSIER D'INSCRIPTION

Espace Restauration-Animation

Du Jeudi 21 au Dimanche 24 août 2025

Cher Exposant, Chère Exposante,

La Foire-Expo de Digne-les-Bains attire entre 18000 et 20000 visiteurs, touristes et locaux, toujours très enthousiastes de retrouver cette foire centenaire.

Pour 2025, nous avons le plaisir de vous annoncer que la 102^{ème} la Foire de la Lavande ouvrira ses portes **le jeudi 21 et jusqu'au dimanche 24 Août, place du Général De Gaulle à Digne-Les-Bains**

Pour nous rejoindre, l'inscription peut se faire en ligne sur notre site internet, ou par retour du dossier ci-joint complété, accompagné des pièces suivantes :

- Votre attestation d'assurance
- Extrait de KBIS ou extrait du registre des Métiers ou attestation MSA
- Votre paiement d'acompte de 30 % (chèque ou virement)
- Votre chèque de caution de 150 €
- La demande de débit de boissons temporaire pour les buvettes

Les documents sont à nous retourner par courrier ou par mail.

L'inscription sera validée à la réception du paiement d'acompte par chèque ou virement.

Le chèque de caution de 150 euros vous sera restitué après la foire sous condition du bon respect des horaires d'ouverture et de fermeture.

Il vous est proposé un encart publicitaire dans notre programme qui est diffusé à plus de 20 000 exemplaires notamment par le journal la Provence avec le TV Hebdo. Vous trouverez les tarifs sur le bon de commande.

Notre secrétaire reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous joindre par mail ou par téléphone.

Souhaitant vous accueillir sur notre Foire-Expo, nous vous remercions de votre confiance et vous prions de bien vouloir recevoir, Cher Exposant, Chère Exposante, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Bernard TEYSSIER

Président de la Foire de la Lavande

Dossier à renvoyer avant le 15 Juin 2025

Foire de la Lavande
Centre Desmichels
Boulevard Martin Bret
04000 Digne les Bains
contact@foiredelalavande.fr
www.foire-lavande.com
Tél : 04 92 31 05 20

**DOSSIER D'INSCRIPTION
Espace Restauration-Animation**

Raison Sociale :

Nom du Responsable :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

E-mail

Téléphone : Portable :

Secteur d'activité :

CODE APE : N°SIRET :

N° TVA (autoentreprise ou entreprise étrangère) :

Toute demande d'admission doit être obligatoirement accompagnée **d'un extrait KBIS datant de moins de 3 mois** par le greffe du Tribunal de Commerce auprès duquel la Société (ou entreprise) est inscrite ou d'un extrait de registre des métiers ainsi que l'attestation d'assurance.

Chaque exposant est prié d'indiquer ci-dessous **la liste complète des produits** qu'il souhaite présenter. Les produits n'ayant pas été mentionnés pourront être refusés par le Comité :

PARTIE RÉSERVÉE A LA FOIRE DE LA LAVANDE - NE PAS REMPLIR

- Extrait KBIS / Extrait de registre des Métiers / MSA : oui non
- Assurance : oui non
- Caution reçue par : oui non
- Acompte payé par : oui non
- Solde versé par : oui non
- Demande de débit de boissons temporaire..... oui non
- Encart publicitaire..... oui non
- Stands 3x3 :
- Stands 4x4 :
- Stands 5x5 :
- Angle
- Emplacement Air Libre dimensions :
- Electricité :

N° Dossier

Reçu le :

ÉLECTRICITÉ

Conformément à la réglementation qui nous impose un boîtier par exposant, nous avons intégré dans le tarif du stand le coût d'un boîtier électrique de 3 KW.

SI BESOIN PLUS IMPORTANT, veuillez nous communiquer les caractéristiques de votre installation.

EAU

Conformément à la réglementation en matière d'hygiène, les stands "Espace Restauration-Animation" sont équipés d'un point d'eau.

BADGES

Nombres de badges souhaités :

Raison sociale

PIECES DEMANDEES

N'oubliez pas de joindre à votre dossier les pièces demandées :

- L'acte d'engagement dûment signé
- Votre attestation d'assurance
- Extrait de KBIS ou extrait du registre des Métiers ou attestation MSA
- Votre paiement d'acompte de 30% par chèque ou virement.
- Votre chèque de caution de 150 € (si virement : merci de faire un virement séparé et de joindre un RIB)
- La demande de débit de boissons temporaire pour les buvettes
- La fiche annexe concernant les emplacements Air Libre dûment complétée.

PAIEMENT D'UN ACOMPTE OBLIGATOIRE

Conformément au règlement, toute demande doit obligatoirement être accompagnée d'un règlement équivalent à **30 % du montant TTC de la participation**.

(Chèque bancaire ou virement, impérativement à l'ordre de la FOIRE DE LA LAVANDE).

A DEFAUT DE REGLEMENT, CETTE DEMANDE D'INSCRIPTION SERA CONSIDEREE COMME NULLE.

Votre confirmation d'admission ne pourra être envoyée qu'après le paiement de l'acompte.

BON DE COMMANDE

ESPACE RESTAURATION ET ANIMATION (Fermeture 1h du matin)

Espace équipé d'un chapiteau avec tables et chaises et animé chaque soir

DÉSIGNATION	P.U. H.T	QUANTITES	MONTANT H.T.
STANDS RESTAURATION (Ce tarif tient compte d'un boîtier électrique de 3 KW)			
Location pagode stand 3 X 3	966,00 €		
Stand supplémentaire (accolé au 1er stand)	906,00 €		
Location pagode stand 4 x 4	1 490,00 €		
Location pagode stand 5 X 5	1 980,00 €		
Angle (ouverture 2 côtés)	200,00 €		
EMPLACEMENTS AIR LIBRE RESTAURATION			
Emplacement de 6 m2 (3mx2m profondeur) (ne tient pas compte du boîtier électrique ni de l'évier)	504,00 €		
Mètre carré supplémentaire (1mx1m)	54,00 €		
ELECTRICITÉ à la demande			
MONOPHASE	3 Kw	75,00 €	
	6 Kw	120,00 €	
	10 à18 Kw	360,00 €	
TRIPHASE	36 Kw	485,00 €	
ENCART PUBLICITAIRE			
	1/8 page	250,00 €	
	1/4 page	450,00 €	
	1/2 page	800,00 €	
		Frais de Dossier	30,00 €
		TOTAL H.T.	€
		T.V.A. 20 %	€
		TOTAL T.T.C.	€
		ACOMPTE TTC 30 %	€
		SOLDE A REGLER AVANT Le 10/07/2024	€

**ACOMPTE A L'INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR VALIDATION DU DOSSIER
PAIEMENT DU SOLDE OBLIGATOIRE AVANT LE 10/07/2025**



102^{ème} Foire Expo de la Lavande de Digne-les-Bains

DOSSIER D'INSCRIPTION

Du Jeudi 21 au Dimanche 24 août 2025

ACTE D'ENGAGEMENT OBLIGATOIRE

Je soussigné(e)

représentant la Société

et agissant en qualité de

Certifie :

- ✓ Avoir pris connaissance des pièces constitutives du dossier
- ✓ **M'engager à respecter les clauses du Règlement Général, du Règlement Assurance**
- ✓ Avoir pris connaissance du Cahier des Charges Hygiène et Sécurité et à le respecter
- ✓ M'engager à respecter les législations en matière d'embauche de salariés
- ✓ M'engager à être installé **le mercredi 20 août 2025 à 17h00 au plus tard**
- ✓ M'engager à tenir mon stand **ouvert pendant l'intégralité des heures d'ouverture de la Foire**
- ✓ M'engager à verser **un acompte de 30% du montant TTC à l'inscription**
- ✓ M'engager à solder le montant de la facture **avant le 10 juillet 2025.**

STANDS DITS A RISQUES

Communiquer ci-après les renseignements concernant l'utilisation éventuelle de machines ou appareils en fonctionnement sur le stand :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Moteur thermique ou à combustion | <input type="checkbox"/> Source d'énergie électrique sup. à 100 KWA |
| <input type="checkbox"/> Source radioactive | <input type="checkbox"/> Gaz Propane et butane |
| <input type="checkbox"/> Générateur de fumée | <input type="checkbox"/> Rayons X |
| <input type="checkbox"/> Gaz liquéfiés | <input type="checkbox"/> Laser |
| <input type="checkbox"/> Liquide inflammable | <input type="checkbox"/> Autres cas à préciser : |

Attention les stands dits à risque devront être impérativement installés le **20 août à 15h30 au plus tard**, avant le passage de la commission de sécurité. Aucune dérogation ne sera accordée.

Fait à, le

Signature et cachet du demandeur, précédés de la mention "*lu et approuvé*"

POUR TOUTE DEMANDE D'EMPLACEMENT « AIR LIBRE »

(Ne concerne pas les locations de stand pagode)

DOCUMENT A RETOURNER OBLIGATOIREMENT DUMENT REMPLI

✓ **Parasol Forain** Oui Non **Taille :** 220cmx180cm Nombre :



250cmx210cm Nombre :

300cmx250cm Nombre :

300cmx300cm Nombre :

Autre Dimension :Nombre :



Le lestage du parasol devra être réalisé selon la notice du constructeur

✓ **Barnum pliant** Oui Non

Toile : M2 avec procès-verbal Oui Non

Ou attestation de traitement d'ignifugation à présenter à la commission de sécurité Oui Non



Taille : 2mx2m Nombre :

2mx3m Nombre :

3mx3m Nombre :

3mx4m50 Nombre :

3mx6m Nombre :

Autre Dimension :Nombre :

1. Dans le cas où la toile n'est pas M2 ou l'attestation de traitement d'ignifugation ne peut pas être présentée à la commission de sécurité, il sera impératif de traiter la toile (polyester) avec un produit ignifugé en spray ou en bombe aérosol M2 ou M1.



Pensez à demander l'attestation de traitement d'ignifugation à votre fournisseur afin de le présenter à la commission de sécurité.

Pour mémoire, la commission de sécurité est en droit de faire démonter la structure non conforme.

2. Le lestage du barnum devra être réalisé selon la notice du constructeur aucun piquage au sol

